

Conseil communal du 24 avril 2023

Notes de synthèse

Séance publique

1. **INTERPELLATION CITOYENNE DU COLLEGE COMMUNAL :**

Interpellation d'un citoyen quant à l'implantation d'une mosquée sur le lieu anciennement appelé "Source de Baudour", rue de la Source à Baudour.

2. **DECISIONS DE TUTELLE : COMMUNICATION :**

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance des décisions de la Tutelle.

3. **DIRECTRICE FINANCIERE : AVIS DE LEGALITE ET D'INITIATIVE - RAPPORT DE SYNTHESE : EXERCICE 2022 - INFORMATION :**

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance de la synthèse des avis de légalité et d'initiative remis entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022.

4. **VILLE : COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2022 - ARRET :**

Il est proposé au Conseil de :

- constituer expressément une provision dédiée à la hausse des prix de l'énergie et de l'inflation sur base des recommandations de l'autorité de tutelle
- arrêter les comptes annuels 2022 établis par la Directrice financière.

5. **VILLE : MODIFICATIONS BUDGETAIRES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE N° 1 - EXERCICE 2023 : ARRET :**

Il est proposé au Conseil d'arrêter les modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n° 1 de l'exercice 2023.

6. **PROCES-VERBAL DE VERIFICATION DE LA CAISSE DE LA DIRECTRICE FINANCIERE : 1ER TRIMESTRE 2023 :**

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Directrice financière concernant la période du 1er janvier au 28 février 2023.

7. **REGIE COMMUNALE AUTONOME SAINT-GHISLAIN SPORTS (RCASGS) : COMPTES ET RAPPORT D'ACTIVITES - APPROBATION :**

Il est proposé au Conseil d'approuver les comptes 2022 de la Régie Communale Autonome Saint-Ghislain Sports et son rapport d'activités 2022.

8. PATRIMOINE : OCCUPATION D'UNE PARTIE DE BIEN SIS RUE DU PARC A BAUDOUR - PROJET D'ACTE DE CONSTITUTION D'UN DROIT DE SUPERFICIE ET D'OCCUPATION GRATUITE SUR LE BIEN :

Il est proposé au Conseil de :

- décider la passation d'un acte authentique de cession du droit de superficie et d'occupation gratuite du bien précité au profit de l'ASBL Royal Tennis-Club Baudouinois (RTCB) selon les conditions y fixées
- approuver le projet d'acte annexé au dossier, sous réserve de l'accord du RTC Baudouinois d'intégrer les dernières propositions d'adaptations
- prévoir les frais d'acte éventuels d'un montant de 2 726,68 EUR à prélever au budget extraordinaire de l'année 2023 de la Ville
- charger le Collège communal de l'exécution de la présente décision.

9. INTERCOMMUNALE iMio : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 MAI 2023 - ORDRE DU JOUR ET POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 23 mai 2023 et les points inscrits à cet ordre du jour.

10. MODIFICATION DE VOIRIE : RUE DES AULNOIS A TERTRE - OCTROI :

Il est proposé au Conseil de marquer son accord sur la modification de voirie rue des Aulnois à Tertre.

11. ACQUISITION DE LA BORNE DE RECHARGEMENT POUR VEHICULES ELECTRIQUES SITUEE SUR LA PLACE ALBERT-ELISABETH A SAINT-GHISLAIN :

Il est proposé au Conseil d'acquérir à la société ORES la borne de rechargement pour véhicules électriques située sur la place Albert-Elisabeth à Saint-Ghislain, pour la somme d'1 EUR.

12. ADHESION A LA "CHARTRE REGIONALE" PORTANT SUR L'ESPRIT DU SPORT ET SES VALEURS :

Il est proposé au Conseil d'adhérer à la « Charte régionale » édictée par le Gouvernement wallon.

13. ADMINISTRATION COMMUNALE : PERSONNEL SPECIFIQUE DE NIVEAU B - VACANCES D'EMPLOIS : GRADUES SPECIFIQUES EN RESSOURCES HUMAINES :

Il est proposé au Conseil de déclarer vacants 2 emplois de gradués spécifiques en Ressources Humaines de niveau B, pourvoir à ces emplois par appel public restreint et lancer l'appel aux candidats.

14. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL : AVANTAGES SOCIAUX - RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION :

Conformément au Décret de la Communauté Française du 7 juin 2011, il est proposé au Conseil de reconduire la convention telle que modifiée relative aux avantages sociaux qui lie la Ville aux Pouvoirs Organisateurs des écoles libres fondamentales de l'Entité.

15. PLAINE DE JEUX : RENOUVELLEMENT DE L'AGREMENT - REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR ET PROJET PEDAGOGIQUE : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le nouveau projet pédagogique ainsi que la révision du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) de la plaine de jeux (modifié au niveau des modalités de paiement et des inscriptions numériques).

16. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Conformément à l'article L1122-16 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ainsi qu'aux articles 46, 47 et 48 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, il est proposé au Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil communal précédente.

Huis clos

Notes de synthèse